

Autour du service civil féminin suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 644

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

Pourquoi les femmes travaillent-elles ? (Suite de la 1^{re} page)

Les charges ainsi assumées sont, au salaire net, touchées dans la proportion suivante :

26 cas	0 à 5 %
23 »	6 à 10 %
37 »	11 à 20 %
35 »	21 à 30 %
23 »	31 à 40 %
16 »	41 à 50 %
2 »	51 à 60 %
3 »	au dessus de 60 %

Ces chiffres montrent que le 1/4 des personnes ayant répondu à l'enquête donnent à d'autres plus du 20 % de leur traitement. Il faut lire les détails commentant ces réponses pour se rendre compte de l'œuvre ainsi accomplie par ces femmes, dont la plupart entretiennent des parents âgés, ou incapables de travailler, ou des frères et des sœurs en bas âge, ou chômeurs, ou faisant des études, ou encore malades, invalides, ou en apprentissage ou ne gagnant pas suffisamment.

25 % des réponses seulement n'indiquent pas de charges personnelles volontairement assumées. Ajoutons encore à cela les cotisations et les participations de tout ordre à des œuvres sociales, dont 197 réponses seulement indiquent le montant, ceci sans parler de l'aide personnellement apportée à ces œuvres, à des remplacements pour service militaire, à un surcroît de travail causé par la guerre et le plus souvent effectué sans rétribution.

* * *

75 % de ces questionnaires ont été remplis en bonne et due forme. Peut-on conclure qu'il est de même pour le 100 % des réponses reçues ? A considérer les réticences montrées par certaines de ces réponses, l'on comprend que nombre de ces femmes n'ont pas voulu déclarer jusqu'à quel point elles soutiennent des membres de leur famille: aussi ceci considéré, nous pouvons tranquillement affirmer que le résultat du 75 % des questionnaires est le même pour tous. L'on peut donc dire que 59 % des institutrices bôloises pourvoient dans une proportion notable à l'entretien d'autres personnes qu'elles-mêmes, et ceci en touchant un salaire moindre que celui de leurs collègues masculins.

Ce tableau donne une idée claire de ce que fournit la « femme seule » à notre époque. Il dévoile en même temps quelques aspects de la situation économique de la femme qui travaille, touche des problèmes délicats qu'il faudra résoudre tôt ou tard.

Toutes ces femmes en effet travaillent simplement pour vivre, et non pour se payer des atours, en enlevant aux hommes un travail

distingué femme de lettres et romancière, qui considérait le rôle de la femme comme devant être celui d'Egérie de l'homme, travaillant dans les coulisses, mais sans avoir le droit d'affirmer sa personnalité autrement et ouvertement. Chose curieuse, j'ai souvent remarqué que les femmes dites supérieures, et en particulier les femmes de lettres, sont volontiers opposées au suffrage féminin et à l'octroi de droits égaux à ceux de l'homme. Je rappelle à ce propos la conférence antiféministe de Mme Ferrero-Lombroso sur l'« Ame de la Femme ». Celles d'entre vous qui ont lu ce livre d'une femme qui est docteur en médecine, en droit et en philosophie, se rappelleront sans doute qu'après une étude psychologique très fouillée de la femme, à qui elle reconnaît beaucoup de qualités et même un sens politique plus affiné que celui de l'homme, elle conclut en affirmant qu'il faut se garder de donner à la femme les droits politiques, mais lui laisser seulement le droit de souffler à l'homme sa ligne de conduite. Cette contradiction évidente, cet illogisme furent relevés comme il convenait après sa conférence, en particulier par Mme Dutoit et le tout donna lieu à quelques articles de polémique dans La Revue où Mme Suzanne Besson, notre grande ennemie d'alors, crut devoir intervenir en faveur de Mme Ferrero.

Ce fut là une des rares occasions où il nous fut donné de pouvoir croiser le fer avec nos contradicteurs ou nos adversaires qui, en général, se déroberont lorsque nous leur offrirons une séance contradictoire. Rappelons à ce propos que c'est en 1919 que Mme Besson avait convoqué un grand meeting antisuffragiste d'où furent énergiquement expulsées quelques-unes de nos adep-

Au Bébé
Maison spéciale de
LAINES et tous tricotés
mains
Sous-vêtements
dames et enfants

le choix pour toutes les bourses
Buisson-Paisant
3, rue du Rhône - Genève;

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

RUEF-CHEVALLIER
58 RUE DU RHÔNE
Sacs pour Dames
élégants, pratiques
Prix Intéressants

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVETIQUE

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Éléance
5 %/10 escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Que les fleurs de
Hirt sont donc belles !
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Appel de la Section suisse de la Ligue internationale pour l'Éducation nouvelle

Aux éducateurs suisses,
Les souffrances de quatre années de luttes sanglantes,

Le sort de milliers d'enfants orphelins, abandonnés, morts de faim ou tués,

L'avenir d'une génération innocente, crucifiée dans sa jeunesse nous obligent à mesurer nos responsabilités et à prendre conscience du privilège immérité que nous avons de poursuivre nos travaux dans la paix. D'impérieuses obligations en découlent pour chacun de nous.

1. Le chaos actuel n'a pas uniquement ses causes dans les conflits d'ordre économique et politique; elles sont aussi d'ordre psychologique et moral.
2. Quelle que soit l'issue de la guerre, les conditions générales de la vie se modifieront dans notre pays; nous devons nous y préparer.
3. L'histoire montre que les progrès de la démocratie et ceux de l'éducation sont étroitement liés. La démocratie est la seule forme de l'État qui respecte la liberté intérieure des éducateurs et des enfants. Les destinées de la démocratie doivent donc être notre préoccupation principale.
4. Les principes qui sont à la base de notre éducation nationale et sur lesquels repose la défense spirituelle du pays n'ont pas à être changés; nous réaffirmons notre foi en une éducation respectueuse de la personne humaine conçue comme une libération gra-

à ceux-ci plus nécessaire qu'à celles-là. Une grande partie d'entre elles vivent même très modestement pour pouvoir encore entretenir des membres de leur famille. Elles assument des charges surprenantes en proportion de leur salaire, et se privent donc pour d'autres. Rares sont les hommes qui, en dehors de leur existence immédiate, peuvent fournir de telles prestations et abandonner une telle part de leur gain. Il est évident que les femmes savent et peuvent économiser beaucoup mieux que les hommes; ceci grâce à la forme de l'éducation qu'on leur réserve tout naturellement et à leur préparation à la vie domestique, grâce à leur genre d'existence souvent plus retirée et moins exposée à des dépenses, et au soin qu'on leur laisse souvent prendre très vite de se débrouiller par elles-mêmes et d'aider les autres. On voit par là combien la

duelle et une conquête progressive des responsabilités.

5. Notre mission nationale est de montrer à la jeunesse et à nos concitoyens la valeur d'une telle éducation en améliorant nos méthodes et notre système de discipline. Elle doit être assurée à chaque enfant selon ses capacités.

Puissions-nous remplir toujours mieux cette mission; puisse-t-elle unir toujours davantage les éducateurs suisses de langues, de confessions, de mentalités différentes dans un même amour de l'enfance et du pays.

6. Nous devons nous préoccuper de notre mission internationale: La réconciliation des peuples et la reconnaissance des caractères particuliers des diverses communautés nationales sont les conditions nécessaires d'une paix juste et durable.

La Croix-Rouge a donné au monde l'image d'une Suisse charitable; le sort de millions d'enfants, grâce à elle, a pu être adouci. L'école suisse, à son tour, doit donner l'exemple de cette œuvre de paix par excellence qu'est une éducation nationale fondée sur la tolérance et le respect, la justice et la solidarité.

Au nom de la Section suisse de la Ligue pour l'Éducation nouvelle:

Le Président:
R. DOTTRENS, Dr. soc. (Troinex-Genève).
La Trésorière:
M. BOSCHETTI-ALBERTI, Institutrice (Agno/Lugano).
Le Secrétaire:
F. SCHWARZENBACH, Dr. ès sc. Hof Oberkirch/Kaltbrunn (St-Gall).

femme qui doit travailler pour vivre sait calculer, vivre de peu, et assume des charges proportionnellement très grandes.

Cette enquête renverse d'emblée la thèse selon laquelle les femmes ne devraient pas avoir droit au travail en dehors de leur foyer. Elle prouve une fois de plus combien la société y perdrait. Qu'on renvoie toutes ces femmes à leur ménage! Il faudrait alors leur accorder d'abord une assistance-chômage; puis les hommes qui prendraient leur place devraient recevoir, selon le barème actuel, un salaire beaucoup plus élevé, donc coûteraient plus cher; et enfin ils ne pourraient assumer toutes ces charges diverses que ces femmes ont de leur plein gré prises sur elles. On perdrait donc sur trois postes importants: salaires plus élevés à verser, charges à reprendre par l'assistance publique, ou l'État, et

nèrent nos réunions contradictoires!

...Je devrais mentionner ici une enquête intéressante du *Mouvement Féministe* en 1915 (mars et avril), pendant la guerre. La question posée était celle-ci: La guerre actuelle est-elle favorable au développement du féminisme?

Les réponses nombreuses furent en partie optimistes (Sensine, Benj. Vallotton, Mme Dutoit, entre autres), voire même très optimistes. Elles parlaient du point de vue que les femmes faisaient preuve de tant de capacités et de tant de dévouement que les hommes sauraient le reconnaître et qu'ainsi, plusieurs des arguments sur l'incapacité de la femme devraient nécessairement tomber. D'autres émettent des doutes, ainsi Frank Thomas qui était un féministe et un suffragiste convaincu et qui ajoutait à sa réponse, cette charmante réflexion en faveur du suffrage féminin: « L'oiseau pour voler vers le ciel, a besoin de ses deux ailes; quand il ne vole que sur une aile, il se traîne bien plus qu'il ne vole ». Les pessimistes, assez nombreux par contre, voyant dans la guerre une régression de la civilisation, déclanchant toutes les brutalités, rendant souvent la femme elle-même belliqueuse, ne sauraient pas en espérer un avancement du féminisme, d'autant plus que l'homme qui se bat devient pour beaucoup de femmes un héros et un être très admiré et admirable et que, d'autre part, il trouve tout naturel de demander à la femme de faire beaucoup dans le rôle secondaire qu'elle possède. Il est certain d'ailleurs que les optimistes ont eu raison, puisqu'à la suite de la guerre, il y a eu dans beaucoup de pays des progrès considérables et que le suffrage féminin a fait des conquêtes énormes. Dr. M. MURET.

assistance-chômage à verser à la femme sans travail. La femme ayant droit à la vie n'usurpe donc pas la place d'un homme tant qu'elle travaille pour vivre et faire vivre.

M. FOLLY.

L'Union suisse des Institutrices...

...dont notre dernier numéro, à l'occasion du cinquantième anniversaire de cette Association, a montré la belle « Maison des Institutrices » vient donc de célébrer à Berne par une fête toute spéciale la date de sa fondation. La salle toute nouvellement restaurée du Grand Conseil lui avait ouvert ses portes, nos institutrices se trouvant de ce fait le premier groupement féminin à siéger dans cette enceinte, depuis qu'architectes, peintres et ensembliers l'ont remise dans sa nouvelle parure aux mains des autorités!

Après un discours de bienvenue de la présidente, Mme Emma Eichenberger (Zurich), Mme Olga Meyer, la rédactrice actuelle du *Journal des Institutrices suisses*, prit la parole pour évoquer la fondation, puis le développement et l'essor de l'Association. C'est en effet 70 maîtresses d'école seulement qui se réunirent à Berne en décembre 1893 pour en jeter les bases, alors que maintenant l'effectif des membres atteint si ce n'est dépasse 1400! Et dès la première année fut lancée l'idée de créer cette Maison des Institutrices, pour laquelle tant d'argent fut rassemblé par de toutes petites sommes, moins même par la patiente récolte de papier d'étain et de timbres usagés! S'il est un cas où l'on peut dire que les petits ruisseaux font les grandes rivières, c'est bien celui-ci, lorsque l'on contemple le vaste et confortable édifice construit entre parc et jardin, à mi-chemin entre Berne et Muri. D'autres créations suivirent, tels le Bureau de placement fondé par la Section de Bâle, puis le Fonds, qui porte le nom cher au cœur, non seulement de toute institutrice suisse, mais aussi de toute suffragiste, d'Emma Graf (1865-1926), Fonds destiné à permettre à de jeunes institutrices de se perfectionner dans des connaissances générales en attendant leur nomination définitive. Et la tâche à laquelle l'Association s'attellera sitôt après la guerre sera de prévenir le chômage dont peuvent tant souffrir certains de ses membres.

De nombreux discours suivirent cet exposé, parmi lesquels il faut surtout citer celui du professeur Martin Schmid (Coire) sur le sujet *Nos tâches aujourd'hui et demain*, en montrant de façon encourageante la nécessité de la collaboration entre l'enseignement primaire et secondaire. Le gouvernement bernois était officiellement représenté, de même que l'Association-masculine, l'Union suisse des Instituteurs, et de nombreuses Sociétés féminines, parmi lesquelles il faut citer les Sociétés de gymnastique, les maîtresses d'école enfantine, l'Alliance de Sociétés féminines, l'Association suisse pour le Suffrage, etc., etc. Avec elles nous disons longue vie et plein succès à celles qui tiennent une place si importante dans l'avenir de notre pays par tout ce qu'elles accomplissent en faveur de la génération qui monte! M. F.

Autour du service civil féminin suisse

Mme de Rham, présidente de la Section de Genève du S. C. F. S. nous prie de rectifier deux erreurs qui se sont glissées dans l'article qu'elle a bien voulu nous donner sur le Service civil féminin genevois. En effet, ce n'est pas seulement à des jeunes femmes et des jeunes filles auxquelles il est fait appel, pour les « Aides de quartiers », mais à toutes les femmes de bonne volonté, sans limite d'âge, dont l'expérience peut être de la plus grande utilité pour l'aide à la population en cas de bombardement. Rappelons à ce propos que l'on trouve des formulaires d'inscription dans les kiosques et magasins de l'Agence Naville, et joignons encore une fois notre appel à celui qui a déjà été lancé par la presse quotidienne.

D'autre part, c'est par erreur que nous avons indiqué le nom de Mme M. Turrettini, 8, rue Beaugard, comme chef de l'organisation sanitaire; c'est celui de Mme Maurice Turrettini, qu'il faut lire. Mme adresse.